

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 12 (1924)

**Heft:** 179

**Artikel:** De-ci, de-là...

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-258128>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

sions de renvois, défendent les intérêts féminins ou agissent en leur faveur: au contraire, les fonctionnaires masculins qui forment la majorité prédominante de toutes les organisations considèrent généralement que l'exclusion des femmes s'impose, et ils seront trop heureux de saisir cette occasion de se débarrasser d'une concurrence gênante. C'est là une autre preuve de ce qui a été si souvent dit que l'obtention du suffrage ne met pas fin au mouvement féministe, mais que l'ancestrale « lutte de sexes » continue malheureusement sur d'autres terrains, notamment dans le domaine économique et social, et que, par conséquent, les femmes ne doivent pas se relâcher dans leur habitude de se défendre seules. Aussi est-ce dans cette conviction que nos femmes fonctionnaires s'appretent à rencontrer le danger qui les menace.

Leurs organisations ont rédigé des pétitions pressantes, qui, appuyées par de nombreuses Sociétés féminines (le Conseil National des Femmes allemandes en particulier) demandent au gouvernement du Reich, comme à ceux des Etats, de ne pas tenir compte dans l'application du Décret, non seulement comme il y est dit, de questions de parti ou de religion, mais aussi de questions de sexe. Ces pétitions insistent fortement sur tous les arguments faibles avancés par les hommes, notamment sur celui-ci, que ce ne seront pas seulement les femmes fonctionnaires qui seront atteintes par ce renvoi, mais aussi la collectivité entière, certains travaux ne pouvant être accomplis que par des femmes: par exemple, les fonctions d'institutrices dans les classes de petits enfants; par exemple aussi celles de nombreuses fonctionnaires dites « sociales », et qui sont spécialement chargées de pourvoir à l'assistance sociale, à la protection de la famille, etc., et dans lesquelles de jeunes femmes récemment nommées ont rendu les plus grands services. Toutefois, nous ne nous faisons pas beaucoup d'illusions sur le succès de ces pétitions, car tout ce que l'on entend dire sur l'application du fameux Décret n'est certainement pas encourageant!

(D'après *Jus Suffragii*.)

MARIE STRITT.

## De-ci, De-là...

### La licence d'avocat de Miss Macmillan.

On saluera avec joie dans tous les milieux féministes internationaux le succès remporté aux examens finaux d'avocat à Londres par Miss Chrystal Macmillan, ancienne vice-présidente de l'Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes. Miss Macmillan, on s'en souvient, avait refusé toute réélection au Comité International, afin de pouvoir se consacrer entièrement à la tâche nouvelle

vale pour moi; parmi les quatorze que nous entrevîmes, il n'y en a plus qui descende de l'ancêtre, la Démonette de J.-B. d'Aurevilly, dont le portrait par Ostrowski eut son heure de célébrité — bien avant l'homme de lettres d'ailleurs! Tout ce monde qui se presse chez Mme Read est fait de littérateurs célèbres déjà, journalistes, critiques, romanciers et poètes, d'hommes de lettres en herbe qui cherchent à se faire un nom, d'artistes des deux sexes, musiciens, peintres, sculpteurs, quelques vieux Parisiens « camarades d'enfance », des amis de famille, des protestants, car Mme Read est restée huguenote sincère, bien qu'admiratrice du très catholique d'Aurevilly; on y compte des étrangers aussi, curieux de ce dernier salon où l'on cause... Pour chacun, l'aimable hôtesse trouve un sujet de conversation plus intime, ayant trait à son pays, sa carrière, ses recherches libres, ses rêves, tout en continuant cependant la conversation générale relative à un thème littéraire ou social, un sujet de peinture ou d'art musical. Mais le plus grand charme de Mme Read se traduit quand elle exprime ce que j'appelle « son grand passé », c'est-à-dire l'intimité avec Mme Ackermann, les Guérin, les Coppée et surtout d'Aurevilly et son cercle de fidèles. Elle se fait alors « prophète du passé », et dans une poésie si doucement mélancolique pour évoquer « ses chers morts », surtout l'« enfant », Henri-Charles Read, que l'émotion gagne les plus indifférents... Elle sourit quand nous l'appelons autrefois « l'exquise élégie »... et convenait se complaire plus à ses souvenirs que dans le présent; ce qui n'exclut pas, d'ailleurs, une certaine verve caustique, très parisienne. Louise Read ne peut vivre qu'à Paris;

que venait de lui ouvrir l'accès récent des femmes au barreau anglais, et a donné là, en préparant des examens à un âge où l'on n'aime plus guère aller à l'école, une belle preuve d'énergie et de persévérance.

Toutes celles qui ont eu l'occasion de connaître Miss Macmillan lors des Congrès suffragistes de Genève et de Rome joindront leurs félicitations à celles que nous lui adressons très chaudement pour son succès.

### « Berne ».

Deux de nos collaboratrices, Mme Agnès Debrif-Vogel et Mme Marg. Gobat, viennent d'entrer à la rédaction d'un journal féminin, déjà ancien de vingt-cinq ans, mais qui, grâce à leur concours, est en train de devenir un excellent organe des intérêts féminins du canton de Berne. Mme Debrif-Vogel en a assumé la rédaction générale, et Mme Gobat est chargée du supplément intitulé *l'Educateur*. Tous nos vœux de succès.

### « Pour nos enfants »

Le 18 janvier s'est constitué à Genève, sous les auspices des principales Sociétés antituberculeuses de la ville, un Comité de patronage pour la création à Clairmont-sur-Sierre (Valais) d'une Ecole permanente de plein air. On sait trop l'utilité d'écoles de ce genre pour préserver du terrible fléau moderne des centaines d'enfants, déjà « candidats à la tuberculose » suivant l'expression consacrée, pour que nous ne manquions pas de recommander chaudement à tous nos lecteurs genevois cette œuvre excellente (Compte de chèques postaux I. 26-39; délégué du Comité d'initiative, M. Ch. Nogarède, ancien député, 2, avenue des Petits-Délices.)

*POUVONS-NOUS prier ceux qui veulent bien abonner en cadeau au Mouvement des amis, ou des féministes en devenir qu'ils désirent convaincre, pouvons-nous les prier d'avertir les bénéficiaires de ces abonnements que notre journal leur sera dès lors régulièrement envoyé? Trop souvent, en effet, faute de cet avis, les premiers numéros de ces nouveaux abonnements nous sont retournés avec un impitoyable « Refusé » en travers de la bande, et l'on ne se doute pas de toute la correspondance, de tous les menus frais, de tout le supplément de travail que cela entraîne pour notre Administration!*

## A propos du vote familial<sup>1</sup>

### I

Je ne la trouve point absurde du tout, cette idée du vote familial, si on la considère en elle-même en faisant abstraction de la proposition féministe de M. J. Godart dont elle a quelque

<sup>1</sup> Voir le N° 177 du *Mouvement Féministe*.

invitée par des amis, en Suisse, elle rebroussa chemin, dès Pontarlier, ayant horreur des montagnes, et c'est à peine si elle consentit à faire deux ou trois fois le voyage du Cotentin pour d'Aurevilly.

C'est là ce qu'elle nous conte, plaisamment, à propos du Musée d'Aurevilly récemment ouvert à Saint-Sauveur-le-Vicomte, et dont elle fut la fée bienfaitrice. Mme Read, après la mort du vieux maître, continua de payer le loyer de sa chambre modeste, rue Rousselet, à Paris, y conservant pieusement ses meubles, tableaux, menus bibelots, ses livres chers, ses manuscrits, continuant, de 1889 à aujourd'hui, d'enrichir la collection. Les « barbeysants » ont eu peut-être raison de transférer cela dans la province chère au vieux connétable: il fallut ne le faire qu'après la disparition de la prêtrise de son culte qu'on a privée désormais de son sanctuaire. Elle nous conte tout au long la publication du journal intime du maître, en splendide fac-similé aux encres multicolores, qui vient de sortir de presse et se vend fr. 400 l'exemplaire! Elle se sent vieillir: pourra-t-elle achever les rééditions indispensables? Elle nous présente son continuateur dans l'œuvre pie du culte de Barbey d'Aurevilly. Mais les autres choses, pourra-t-elle les achever? Il lui faudrait au moins dix-sept ans encore pour éditer l'œuvre musicale posthume de son vieux cousin Ramond, compositeur original qu'elle vient de soigner pendant quelques mois, le fils de Ramond du Mont-Perdu, l'Horace-Benedict de Saussure des Pyrénées.

Mme Louise Read est une aimable petite vieille, d'un charme très particulier, et son salon a un caractère à la fois ancien et bien